

**Elus CFE-CGC :** Serge Cottebrune, Vincent Normand, Pascal Loquin, Sandrine Chapelle, Cédric Normand. Driss Noussair (Représentant Syndical).

En préambule, la CFE-CGC signale que l'enregistrement de la réunion par le prestataire prévu n'est pas possible tant que le budget 2020 n'a pas été voté. A défaut, il est nécessaire de voter une dépense exceptionnelle. Le secrétaire du CSEE reconnaît l'erreur et les élus votent donc à la majorité la dépense.

Déclaration du RS CFE-CGC au sujet de différents incidents qui ont émaillé la 1<sup>ère</sup> réunion. L'intégralité de la déclaration est disponible sur demande.

## 1) Désignation des membres des commissions du CSEE

### a. Commission de la formation permanente (CFP)

Le secrétaire propose une commission de 22 membres.

L'alliance CFDT-FO-CFTC propose 20 candidats et laisse donc 2 sièges aux syndicats CFE-CGC et CGT qui représentent un tiers des salariés ! Voici donc le respect de la diversité selon la CFDT, 2 sièges sur 22...

Notre collègue Badradine Bounachada est élu membre de la commission CFP !

### b. Commission emploi compétences rémunération

L'accord prévoit une commission de 5 membres.

L'alliance CFDT-FO-CFTC propose 5 candidats et ne laisse donc aucun siège aux syndicats CFE-CGC et CGT qui représentent un tiers des salariés ! Il est dommage qu'une seule femme soit proposée dans cette commission par l'alliance, car les salariées nécessitent une grande attention en termes de gestion de carrière et de rémunération, lorsqu'on sait les inégalités existantes.

## 2) Désignation des membres du CSEE au CSEC

L'accord prévoit 3 cadres titulaires, 3 cadres suppléants, 1 TAM titulaire et 1 TAM suppléant.

L'alliance CFDT-FO-CFTC propose ses candidats et ne laisse donc aucun siège aux autres organisations syndicales.



### 3) Compte-rendu de gestion et approbation des comptes de l'ancien comité (dont point et vote sur l'affectation des biens et conditions de transfert des droits, obligations, créances et dettes des anciens CE ATS-Infra & CE Prosodie)

Nous apprenons que lors de la dernière mandature, la direction a accepté de faire 2 avances au bureau afin de régler les chèques de Noël. Une avance de 200K€ (1 mois), et une autre de 90K€. Ces avances ont permis de régler intégralement la facture des chèques Noël. Sans cette avance, l'ancien bureau CFDT aurait été incapable de régler la facture puisque les 2 derniers exercices comptables de 2018 et 2019 laissent apparaître 2 déficits dans la gestion des ASC (400K€ sur les 2 exercices).

Fort heureusement, la fin du dernier CE permet d'utiliser la technique de « fusion » des soldes des 2 comptes (fonctionnement et ASC). Le budget de fonctionnement étant excédentaire, cela équilibre les comptes et laisse un peu plus de 300K€. Ce résultat est à répartir entre les CSEE d'INFRA et d'APPLI (car les salariés d'ATS sont partis sur le CSEE APPLI).

Ainsi, les élus votent à la majorité la « réception » d'environ 170K€, qui seront répartis ensuite à hauteur de 90% pour les ASC, et 10% pour le budget de fonctionnement.

### 4) Remise et présentation au CSEE d'une documentation relative à la situation économique, juridique et financière du périmètre

M. TARRIT (Dir. Exécutif CIS) présente le modèle opérationnel pour 2020, organisé en 4 clusters verticaux, puis 3 pratiques horizontaux (Projects & Consulting, Local Managed Services, Global Managed Services).

LMS correspond à notre ADN historique chez Sogeti, c'est-à-dire les « agences » dans les grandes villes, où les salariés rattachés vont travailler chez le client. GMS correspond à nos différents CDS.

### 5) Planning prévisionnel des réunions ordinaires du CSEE

La Direction a envoyé le planning des dates des réunions mensuelles prévisionnelles. Les prochaines réunions se tiendront le 25 février puis le 17 mars.

### 6) Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2020

Point reporté au 25/2.

### 7) Marche générale de l'entreprise

#### a. Reporting des éléments économiques

Les chiffres présentés sont ceux de décembre 2019. Seule l'IDF ne fait pas son budget sur l'année 2019, cela étant en partie dû à un taux d'activité trop faible sur les 6 premiers mois.



LinkedIn



Grand Ouest a fait 108% de son budget, et Grand Est a réalisé 101% de son budget.

**b. Reporting des effectifs, TEA et astreintes**

Le turn-over est de 14%, sauf pour la partie « consulting » où le taux est supérieur. Le Groupe va prendre des mesures pour éviter cela.

**c. Point de situation sur les ventes**

Le « pipe » (liste des affaires où on est positionné pour répondre à l'appel d'offre) est bien rempli et offre une année 2020 prometteuse selon la direction.

**d. Point sur les projets :**

Une partie de l'activité d'ISIM a été envoyée sur Toulouse.

Total (contrat SIRUS) étude des solutions pour compenser les sorties suite à la perte du projet.

**e. Prime de pouvoir d'achat**

La direction du groupe prévoit d'intégrer le budget global de cette prime dans l'enveloppe dédiée aux NAO.

**8) Redémarrage des ASC et renouvellement du contrat Prowebce (vote)**

Le contrat s'est arrêté le 7/1/2020. En 2016 le choix avait été fait de confier la gestion du système de billetterie à Proweb (Meyclub).

Les élus CFDT imposent un contrat de 4 ans avec le fournisseur de billetterie pour la somme de 310000€ alors qu'il aurait pu être judicieux de ne signer qu'1 an et d'étudier la proposition d'un concurrent 40% moins cher.....

Le démarrage du CSE n'est pas rassurant concernant sa gestion financière, on s'engage déjà sur un contrat de 4 ans sans étudier la concurrence 😞.

**9) Mise en place de CIS 3.0 :**

Des réunions ont été organisées début janvier sur différents sites de France dont les GMS (ex-CDS) afin de présenter la nouvelle organisation en place. Celle-ci a été présentée ces derniers mois au précédent CE ATS-INFRA. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un de vos élus CFE-CGC si vous avez besoin d'informations.

**10) Nouvelles instances et désignations**

**a. Désignation des Représentants de Proximité : désignations complémentaires**

De nouveaux Représentants de proximité ont été désignés.



b. Désignation du Référent harcèlement (harcèlement sexuel et agissements sexistes)

Laurence LE BOUCH est élue.

c. Mise à jour de Talent sur les nouvelles Instances Représentatives du Personnel

La Direction s'engage à prendre en charge le point.

d. Dates des commissions

Egalité Professionnelle => Avril

Formation => Mars

Economique => Avril

Emploi Compétences Rémunération => Mars

SCCT (ex CHSCT) => Mai

e. Enregistrement des CSEE

Il y aura des discussions dans les prochains mois pour décider les conditions d'accès aux enregistrements audios réalisés pendant chaque réunion. Le règlement intérieur prévoira ainsi (ou pas) l'accès à ces enregistrements.

Tous les points suivants ont été reporté à la prochaine réunion du 25/2 (11 & 12) :

11) Locaux

a. Destination des anciens bureaux DP

b. Point déménagement Cherbourg

12) CSEE : Œuvres sociales et fonctionnement

a. Prise de notes : choix du prestataire (vote)

b. Expert-comptable : choix du prestataire (vote)

c. Point sur le budget 2020 du CSEE

d. Point sur les règles des ASC 2020 et budgets locaux

e. Prestations du CE et les personnes handicapées

f. Modalités de préparation du règlement intérieur de ce CSEE



Linked in

